

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 9

Artikel: Un syndic du temps passé...!
Autor: Millioud, Ida
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vous pensez bien que le vagabond ne tarda pas à sauter sur la jument et à galoper à grands bonds. Celui qui était dans la revenue l'ouït, comprit qu'on l'avait aussi trompé et retourna à pied à la maison.

— Tu ne l'as pas rejoint ? lui demanda sa femme.

Un syndic du temps passé... !

L'école de Mézières allait partir en course. Le père d'une fillette était en ce temps-là syndic ; un syndic qui faisait honneur à sa famille et à son village. Après une séance de municipalité, il était allé partager le verre de l'amitié avec ses camarades municipaux. Il avait totalement oublié que, le lendemain avait lieu la course d'école des enfants. A onze heures du soir, il rentre chez lui et trouve sa petite qui l'attend.

— Pourquoi diable n'es-tu pas au lit ?

— C'est que papa, je n'ai pas de sous pour ma course.

— Tiens, voilà un franc. Es-tu allée chercher tes souliers chez le cordonnier ?

— Oui.

— As-tu payé le ressemelage ?

— Non.

— Et bien, je t'interdis d'aller en course avec des souliers qui ne sont pas payés.

Pleurs de la petite qui lui dit :

— Mais, papa, tu n'étais pas là pour me donner l'argent.

— Bon voilà dix francs, pars sur-le-champ payer la note.

— Certes.

— Qu'as-tu fait de notre Foux ?

— Je l'ai confiée à ton revenant pour que ton premier mari ait plus vite ses vêtements et les écus du pied de bas, lui répondit-il avec le plus grand sérieux. Elle ne répliqua rien.

Voir article en patois, pages jurassiennes.

A minuit, elle heurte au volet du cordonnier qui lui dit :

— Qu'est-ce que tu fiches là, à ces heures ?

— Je viens vous payer les souliers !

— Quelle folie ! Pourquoi n'as-tu pas attendu après la course ?

— Oh ! Monsieur, c'est que papa ne permet pas que j'y aille avec des chaussures qui ne sont pas payées !

Riant sous cape, le cordonnier lui rend alors cinq francs, lui souhaite bon voyage et la fillette court à la maison, on devine avec quelle joie au cœur.

Ida Millioud.

A l'Union des Rhodaniens

La section vaudoise de cette association a tenu séance à la salle des Vignerons, sous la présidence du Dr Francis Messerli, qui rappela le brillant succès des fêtes du Rhône de La Tour-de-Peilz, en juin 1959 et annonça celles de 1960, qui auront lieu le 4 juillet à Thonon-les-Bains. Le comité a été renouvelé et M. Messerli brillamment réélu président.

Deux films furent projetés, un sur la fête rhodanienne de Lausanne, en 1934 et le second sur celle de La Tour-de-Peilz.

“NOÛTRON COTERD” une fois par mois... —

Juin : Lundi 6, de 17 à 19 heures, au Buffet de la Gare de Lausanne,
1^{re} classe.

Bienvenue à tous les amis du « Conteuse ».

La Rédaction.